

Beaux-Arts Magazine

Le 19 Janvier 2023

BeauxArts

Par Maïlys Celeux-Lanval

« 1 immeuble, 1 œuvre », ou comment l'art se mêle à l'architecture pour parler à tous

Qu'ont en commun Françoise Péetrovitch, Fabrice Hyber et Eva Jospin ? Tous ont réalisé des œuvres pour le programme « 1 immeuble, 1 œuvre », au cœur de résidences d'habitation ou d'immeubles de bureaux. Depuis sa création il y a sept ans, 600 œuvres ont été créées dans toute la France, impulsées par plus de 70 promoteurs, foncières et bailleurs sociaux. L'idée ? Démocratiser l'art en l'apportant là où il n'est pas. Vraie bonne idée, ou accessoires hors-sol d'immeubles qui n'en demandaient pas tant ? Décryptage.

Rue de Crimée, Paris. Un quartier populaire, entre le canal de l'Ourcq et les hauteurs du parc des Buttes Chaumont. Au numéro 23, les attentifs tourneront la tête vers un hall d'entrée vitré. L'immeuble est neuf (il est sorti de terre en 2020, financé par le promoteur Emerige et dessiné par l'architecte Christian Biecher), et est doté d'une caractéristique : une œuvre d'art contemporain l'habite, signée

Chourouk Hriech (née en 1977). Si les passants peuvent en profiter à travers la vitre, c'est surtout aux habitants de cette petite résidence que l'artiste s'adresse. En somme, à ceux qui la verront tous les jours en rentrant chez eux.

Sélectionnée pour réaliser une grande fresque dessinée, l'artiste a choisi de décliner des motifs de tapis persans. « Un peu plus haut dans le 19^e, habitent les descendants de colonisés, nous explique-t-elle par téléphone. Dans ces espaces-là coexistent des histoires très complexes, et intimement liées entre elles. » Ou comment apporter un supplément d'âme dans un immeuble flambant neuf.



Chourouk Hriech, *Daily Landscape*, 2020

À l'origine du programme « 1 immeuble, 1 œuvre », une idée de promoteur... Soufflée à Arthur Toscan du Plantier, alors conseiller de la ministre de la Culture Fleur Pellerin, par Laurent Dumas. Ce dernier, président-fondateur du promoteur immobilier Emerige, est également président du conseil d'administration du Palais de Tokyo – une double casquette révélatrice de son engagement en faveur de l'art contemporain. Réceptive à ce programme de commandes artistiques à destination d'immeubles de bureaux et de résidences d'habitation, la ministre a permis son lancement officiel.

Le deuxième plus important programme de commande artistique

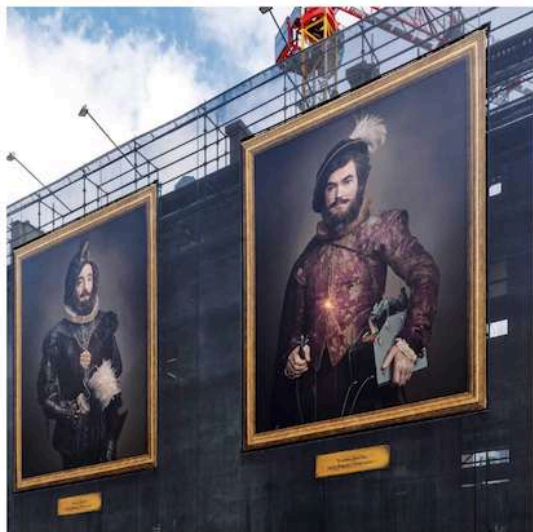
Il faut dire que l'idée n'était pas tout à fait nouvelle : « Il y avait déjà, nous explique Arthur Toscan du Plantier, des initiatives individuelles au sein de certaines entreprises privées. L'objectif poursuivi a été de les rendre systématiques, de les transformer en un programme d'engagement collectif. » Pour ce faire, une charte a été écrite. Laurent Dumas en a parlé à treize entreprises de son réseau (parmi lesquelles des géants du bâtiment, comme Bouygues et Vinci), premières signataires de la charte « 1 immeuble, 1 œuvre ».

La fourchette budgétaire est large, et peut varier de 10 000 à 150 000 euros – selon l'ambition de l'œuvre et la renommée de l'artiste.

Le projet a rapidement rencontré le succès espéré, à tel point

qu'aujourd'hui, « 1 immeuble, 1 œuvre » est le deuxième plus important programme de commande artistique en France (le premier restant le fameux 1 % artistique, réservé aux projets de maîtrise d'ouvrages publics). Côté financement, c'est simple : le ministère de la Culture ne dépense pas un sou, puisque ce sont les entreprises qui financent chaque œuvre réalisée. La fourchette budgétaire est large, et peut varier de 10 000 à

l'œuvre et la renommée de l'artiste. Les objectifs affichés sont pluriels : il s'agit à la fois de soutenir la création française (l'écrasante majorité des projets étant commandés à des artistes travaillant sur le sol français), d'apporter l'art là où il n'est pas (un projet sur deux a été réalisé hors Paris) et de favoriser le dialogue entre habitants ou usagers : « L'art provoque du dialogue et crée du lien entre les personnes qui vivent ou travaillent dans les immeubles, », appuie Arthur Toscan du Plantier, président de l'association Le Club « 1 immeuble, 1 œuvre ».



Sacha Goldberger, *Les Compagnons Renaissance*, 2020



Le projet est aussi une jolie vitrine pour les entreprises, qui en font un

élément de leur stratégie RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). « Diffuser la création dans l'espace public et au plus grand nombre est une action à impact positif et les entreprises signataires s'en prévalent et le revendiquent. » La charte précise ainsi : « L'intervention artistique s'insère au sein des différentes « démarches qualité » que les entreprises, les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre engagent depuis de nombreuses années

pour la conception et la construction de leurs immeubles. » Toutes les œuvres ne sont pas pérennes, certaines permettant de dissimuler habilement une palissade ou une bâche de chantier. C'est le cas de l'une des œuvres qui ont le plus ému notre interlocuteur : rue François 1^{er} à Paris, une grande bâche inaugurée en 2020 a servi de support monumental aux photographies de Sacha Goldberger, une série de portraits des ouvriers qui travaillaient au chantier – invisibles devenus visibles.

Pour le choix des artistes, il n'y a pas vraiment de règle. Bien sûr, un choix collectif est encouragé, précise Arthur Toscan du Plantier. Mais l'entreprise et les architectes pourront choisir de faire appel à un *art advisor*, de lancer un appel à projets, de contacter le Comité

professionnel des galeries d'art... Chourouk Hriech se souvient avoir été choisie par Emerige parmi trois plasticiens, dont l'un travaillait le néon, l'autre la peinture. « Il y a une logique dans le choix des artistes », devine l'artiste franco-marocaine, qui a voulu par la richesse de ses motifs répondre à l'identité multiculturelle du 19^e arrondissement : « Je pense qu'Emerige m'a sélectionnée parce que le quartier correspondait à ce qui m'anime en tant qu'artiste. »

« Notre philosophie, c'est de toujours faire participer les habitants : ils sont au cœur de nos projets. »

Chourouk Hriech a travaillé sur place durant dix jours avec ses assistants :

elle a pour ainsi dire vécu dans le quartier dans lequel s'installait son œuvre. Mais l'immeuble était en construction, et elle n'a pas vu les habitants interagir avec son travail. C'est le cas de la plupart des projets de promotion privée. Un bailleur social, le seul pour le moment à avoir signé la charte (deux autres entreront très

prochainement dans la danse), a choisi un autre modèle. Toit et Joie – Poste Habitat, qui est également le seul bailleur social à avoir une équipe dédiée à la culture, a eu l'idée de « développer des projets artistiques en pied d'immeuble, avec des artistes professionnels et ses habitants », nous explique Patricia Guérin, directrice culturelle de l'association. « Notre philosophie, c'est de toujours faire participer les habitants : ils sont au cœur de nos projets. » Cela, avec deux objectifs : créer du lien social, car « en développant un projet culturel, les locataires vont apprendre à faire connaissance », et favoriser l'accès à la culture, ce qui prend d'autant plus de sens pour un bailleur social que pour un promoteur privé.

« Les habitants connaissent l'artiste, ce n'est pas juste un nom sur un cartel, ils ont partagé une vraie aventure avec lui. »

Dans cette idée, Toit et Joie – Poste

Habitat va encore plus loin que le projet « 1 immeuble, 1 œuvre ». La simple contemplation de l'art est troquée contre « l'expérience unique de travailler avec des artistes pendant plusieurs mois et de voir l'envers du décor », de la sculpture géante d'un lion en bois à Saint-Michel-sur-Orge, avec les plasticiens Anton et Teurk (accompagnés par le centre de création La Lisière), à des fresques dans

des cages d'escaliers à Maurepas, avec le Wèkup studio. « Et parce que ces œuvres ont été créées avec les habitants et non parachutées », celles-ci sont entourées d'un halo de protection : « Les habitants connaissent l'artiste, ce n'est pas juste un nom sur un cartel, ils ont partagé une vraie aventure avec lui. Ils ont un respect pour l'œuvre, elle est presque un emblème, à l'image du lion de Saint-Michel-sur-Orge qui est devenu un véritable totem pour les locataires de la résidence. Les œuvres restent donc intactes, les habitants en prennent soin. » Ce qui est peut-être moins le cas des œuvres installées dans les quartiers chics, comme la forêt de carton d'Eva Jospin à Beaupassage [ill. plus haut], qui se trouve elle *a contrario* sagement gardée derrière une vitre de 30 mètres de long.

Les habitants concernés et fiers

On notera par ailleurs que la plupart des productions issues du programme « 1 immeuble, 1 œuvre » sont (très) favorablement accueillies par le public. La photographe Emmanuelle Blanc peut en témoigner, elle qui a passé un mois à les immortaliser pour un livre dédié (coédité en 2020 par In Fine éditions d'art et le Club « 1 immeuble, 1 œuvre »). Elle nous explique avoir été surprise de voir tous les jeux que les enfants pouvaient inventer avec une sculpture placée dans l'espace public. Et devant une œuvre qui montrait un problème technique, elle a observé que les habitants se sentaient concernés : « On pourrait avoir l'impression qu'il y a une indifférence envers l'œuvre. Mais non : les habitants sont heureux qu'elle soit là, ils en sont fiers et quand il y a un dysfonctionnement, ils ne sont pas contents, ils attendent qu'elle soit bien entretenue. » Un souci qui témoigne du succès du dispositif, qui parvient à inviter l'art actuel un peu partout – jusqu'à en faire le moteur de discussions et de rencontres.